



Buldo N°27 - Saison 2022

L'édito du Président



2022 marque le début d'une nouvelle période pour notre association. En effet, fin 2021, les Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique ont procédé aux élections de leur conseil d'administration. Au mois de mars se dérouleront les élections dans les fédérations.

En ce qui nous concerne, c'est donc une nouvelle équipe, composée de pêcheurs motivés, compétents, dynamiques et soudés, qui va assurer la gestion de La Gaule Annonéenne pour les cinq ans à venir (2022-2026).

Les défis et missions qui nous attendent sont nombreux et nous y ferons face avec tout le sérieux et la rigueur que cela impose.

La formation des jeunes pêcheurs, avec la remise en route des Ateliers Pêche Nature, la montée en puissance de la garderie, pour une surveillance accrue du territoire, la reprise d'activité du club mouche et de la section pêche au coup, et pourquoi pas, la création d'une section carnassiers, qui sait... Voilà autant d'actions à mettre en œuvre rapidement, et tout cela, bien entendu, sans oublier les actions en faveur de la protection des milieux aquatiques.

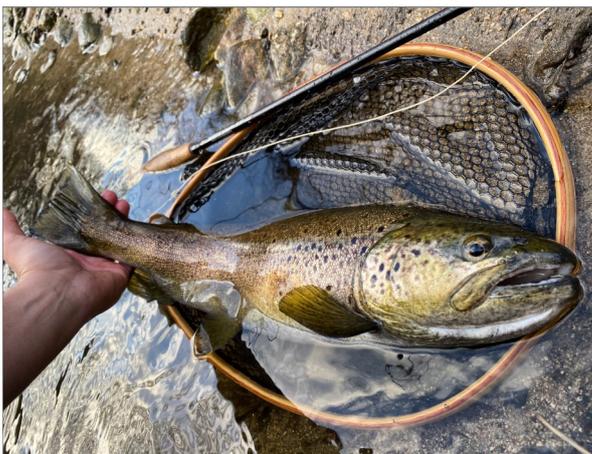
Le travail à accomplir est important mais nécessaire pour dynamiser notre association et mettre en valeur notre passion, dans le respect des milieux, des équilibres biologiques et des poissons. Cependant, même avec toute la meilleure volonté du monde, ce travail ne pourra pas se faire sans l'implication de tous, élus comme bénévoles.

Les bénévoles d'une association sont sa force. Sans eux, sans vous, rien ne serait possible. Alors merci aux membres du Conseil d'Administration et aux membres cooptés qui se sont engagés pour ce nouveau mandat, cette nouvelle aventure. Merci également et sincèrement à tous les bénévoles qui répondent présents pour nous aider dans nos diverses actions.

Si vous aussi vous souhaitez partager des moments d'échanges, de convivialités, de débats d'idées et d'actions autour de la pêche et de la protection des milieux aquatiques, n'hésitez pas, venez nous rejoindre ! Vous y trouverez toute votre place.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite à toutes et à tous, une très bonne saison de pêche 2022.

Frédéric De Angelis
Président de l'A.A.P.P.M.A.
Vice-président de la Fédération de Pêche de l'Ardèche





Pêche des carnassiers au barrage du TERNAY : 10 questions à un pêcheur assidu

Nous vous proposons une rencontre avec Christophe GALDEMAS, un pêcheur qui arpente très régulièrement les berges du TERNAY en quête des carnassiers. Ses résultats sont un bon indicateur du potentiel du lac et son point de vue intéressera certainement plus d'un pêcheur.

Nous abordons en dix questions rapides son avis sur la traque des perches, sandres et brochets au barrage du TERNAY.

Quelle est la fréquence de tes sessions de pêche ?

Je dirais environ 8 heures par semaine, le plus souvent à l'occasion de sessions courtes en semaine et week-end. On augmente la chance de rencontrer un moment d'activité des poissons en multipliant les sessions.

Quels sont, selon toi, les qualités et les défauts du barrage en matière de pêche des carnassiers ?

Je citerais le cadre en qualité première, tout le monde apprécie la beauté du site, l'eau est assez claire et les poissons méfiants. Mais c'est un plaisir à chaque fois de retrouver la berge.

En défaut, j'évoquerais la densité de carnassiers qui ne me semble pas énorme. Le lac est très minéral, il manque de végétation dans laquelle les poissons pourraient se soustraire à la lumière et surtout se reproduire.

Quelle est ta période préférée ?

Question difficile, je suis présent au bord de l'eau toute la période autorisée ! Mais, j'ai une préférence pour le printemps et l'automne.

Quelle rive pratiques-tu en priorité ?

Je privilégie souvent le parcours sans tuer car les poissons sont moins sollicités. Je prélève un à deux poissons par saison. Normalement je garde un poisson blessé (malheureusement ça arrive) qui aurait moins de chance de survivre. Je me fixe une fenêtre de capture et m'interdis de garder les plus gros sujets qui sont les meilleurs reproducteurs. Généralement, je combats le plus rapidement possible afin de relâcher le carnassier dans les "meilleures conditions".

Quel carnassier cibles-tu principalement ? As-tu une stratégie type ?

Tous ceux présents au barrage : brochet, sandre, perche... J'ai renoncé au chevesne qui est incroyablement difficile ici !!! A l'ouverture jusqu'en juin je recherche le brochet les jours venteux. Puis dès juin, je me concentre sur les percidés jusqu'en fin de saison. Mais, je reste toujours à l'affût d'une chasse ou d'un indice pour changer mon fusil d'épaule.

En règle générale, je privilégie les techniques de prospection rapide en espérant croiser la route des poissons les plus actifs et couvrir un maximum de surface en un minimum de temps.

Mais parfois, il faut savoir "affiner" sa pêche (pas le diamètre du « fluoro » pour le brochet !), c'est à dire pêcher des postes précis, lentement, au plus près des obstacles rocheux...

Quels sont tes leurres préférés ?

Pour le sandre : des shads type Easy Shiner de KEITECH ou l'incontournable One-up : en 4 ou 5 pouces, parfois 6 ... Je teste de plus en plus les finesses, mais sans réel succès pour l'instant. J'utilise aussi régulièrement les lames vibrantes. Je badigeonne généreusement mes leurres d'attractant.

Pour la perche c'est un peu la même chose, mais j'utilise également des poissons nageurs de surface en été ou des sticks minnows quand je repère une activité.

Pour le brochet, c'est plus varié, entre les gros jerk-baits genre Buster-jerk, les plus petits jerk minnows comme le VISION oneten qui marchent bien et toute une gamme de leurres durs. Les leurres à palettes peuvent parfois faire la différence...





Quel est ton « combo » favoris, celui que tu utilises le plus ?

Canne 2.3m résonnante, Moulinet taille 3000 ratio rapide, tresse PE0.8/ PE1, fluoro 25/100.

Tes plus belles prises au barrage ?

Perche : 57cm., Sandre : 88cm., Brochet. 98cm.

Pourrais-tu nous raconter une anecdote, un souvenir impérissable de tes heures passées au bord du lac?

Cet automne, l'incroyable chasse d'un énorme carnassier explose sur la rive no kill, l'énorme prédateur poursuit en surface une proie démesurée jusqu'à la rive opposée!

Je filme la scène mais arrivé sur la berge opposée, le carnassier opère un demi-tour et poursuit à nouveau sa proie en surface jusqu'à la berge de départ!

Je m'approche en courant, et là, un athlète d'un âge avancé mais sacrément bon nageur, sort de l'eau, même pas essoufflé!!!

Aujourd'hui encore, des copains croient qu'il s'agit bien d'une incroyable chasse...il faut savoir rêver à la pêche.

Un seul conseil aux lecteurs désireux de réussir au Ternay ?

Pêcher, pêcher et pêcher...

Didier Duclaut - Vice-Président de l'A.A.P.P.M.A.

Le bénévolat dans le monde de la pêche, pourquoi pas vous ?

Lors des dernières élections de novembre qui ont vu le renouvellement des instances associatives, de nouvelles volontés ont décidé de franchir le pas et de s'engager auprès de votre association au sein du Conseil d'Administration.

Cela fait plaisir, mais cet engagement doit être complété par la participation d'un plus grand nombre de pêcheurs pour agir dans les nombreuses actions engagées par votre association : formation des jeunes avec les ateliers pêche nature, entretien et panneautage de nos parcours, actions d'aménagement et de protection des milieux aquatiques, participation aux déversements et alevinages, etc...

Il nous faut aussi être plus nombreux à s'investir dans les différentes commissions de l'association afin de faire avancer nos projets et se faire entendre.

Je citerais les propos que répétait un ancien Président de Gaule Annonéenne, Roger Germain, aujourd'hui décédé : un pêcheur a des droits, mais il aussi des devoirs!

Son rêve à demi-avoué était de vous amener à devenir des sociétaires actifs, à ne plus être de simples acheteurs de cartes de pêche mais des acteurs responsables, participant à la vie de l'association.

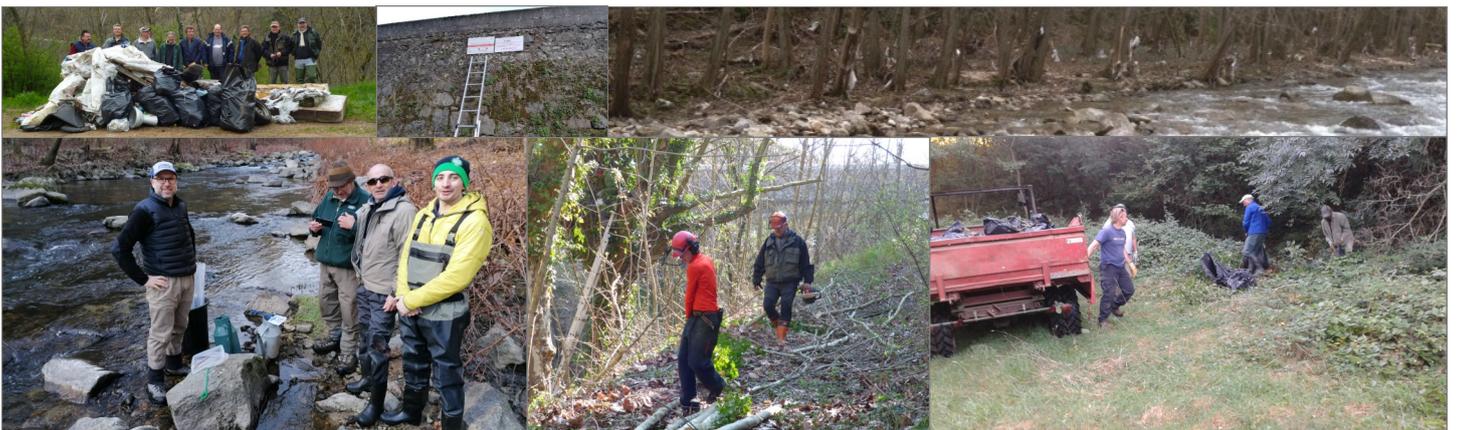
Cela prend plus que jamais du sens aujourd'hui quand on sait combien il est important d'être présent sur de nombreux dossiers et d'être acteurs de terrain.

Si cela peut vous motiver, j'ajouterais que rejoindre comme bénévole votre association, c'est aussi profiter de moments d'échanges conviviaux et découvrir les multiples facettes de la gestion d'une AAPPMA. Alors, n'hésitez pas à franchir le pas, vous êtes les bienvenus !

Vous avez des questions, vous vous interrogez, n'hésitez pas à nous contacter via notre profil Facebook ou via l'adresse mail de notre association : gaule.annoncee@wanadoo.fr.

Nous comptons sur vous !!!

Nettoyages, panneautages, entretiens des parcours...





L'importance d'éduquer et de former les pêcheurs

Pour apprécier la pêche, il faut attraper des poissons et pour attraper des poissons, il faut des milieux en bonne santé et des connaissances.

S'il y a encore quelques dizaines d'années, les enfants découvraient la pêche grâce à un membre de la famille ou un ami, force est de constater qu'aujourd'hui le nombre de pêcheurs a diminué et que la transmission de cette activité se perd.

C'est pour cela que des passionnés, bénévoles et professionnels, travaillent ensemble pour préserver les milieux aquatiques, responsabiliser les pêcheurs, mais aussi, redynamiser cette activité et transmettre leurs savoirs et leurs techniques.

Des clubs et des stages pour apprendre :

Les fédérations de pêche et les associations locales (AAPPMA) les plus actives mettent en place différentes actions pour former et informer les pêcheurs de tout âge.

C'est le cas de la Gaule Annonéenne qui propose plusieurs options :

Les clubs :

Vous pouvez intégrer un des deux clubs de pêche au coup et de pêche à la mouche de l'association. Ces clubs sont accessibles à tous les âges et les plannings alternent des séances techniques et des sorties de pêche en groupe.

Les ateliers pêche nature (APN) :

Réservés aux enfants, ce sont des stages à thèmes de quatre jours où les participants pourront découvrir et s'initier à une ou plusieurs techniques de pêche (pêche aux leurres, pêche en float-tube et en bateau, pêche au coup, pêche au feeder, pêche de la carpe...).

C'est l'occasion pour les jeunes pêcheurs d'acquérir quelques connaissances et des bases solides afin de pêcher de façon autonome, mais également, de les sensibiliser à la fragilité des écosystèmes aquatiques. Ils découvrent les milieux aquatiques, la vie qui s'y trouve, les poissons et s'initient à la pêche tout en apprenant les bases pour préserver l'environnement.

Ces stages APN sont obligatoirement encadrés par un moniteur guide de pêche diplômé d'état et par des bénévoles.

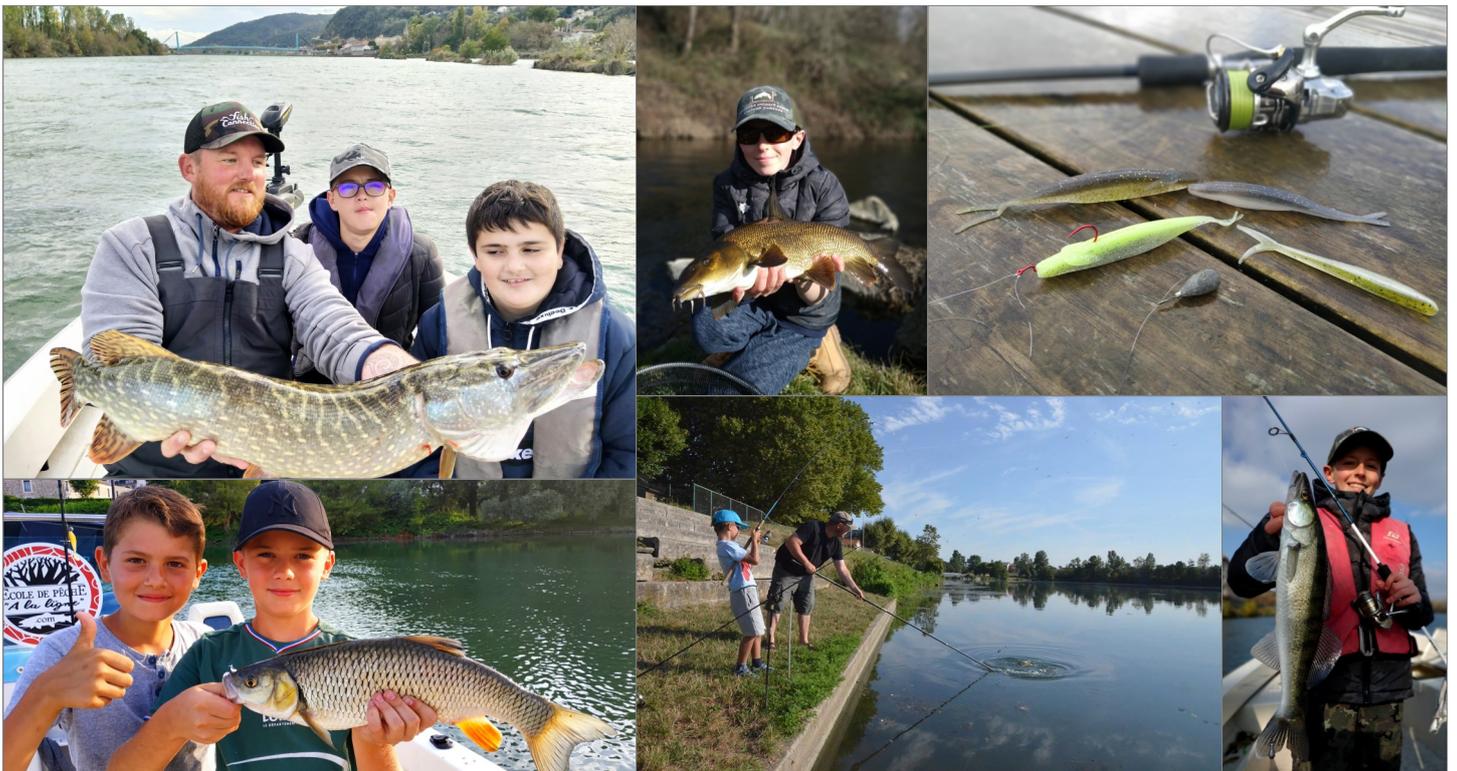
En se tournant vers les jeunes pêcheurs, la fédération de pêche de l'Ardèche et les AAPPMA travaillent sur le long terme. C'est la base du développement durable de la pêche, ce sont les futurs pêcheurs responsables et c'est pour cela qu'il faut les accompagner.

Mais, pour qu'ils aient des poissons à attraper demain, nous devons continuer nos actions de protection des milieux aquatiques aujourd'hui.

Les guides de pêche :

Ils travaillent de façon autonome et pour certains en partenariat avec les fédérations et les AAPPMA. Ils sont dans la continuité des clubs et des APN. C'est une bonne option pour se perfectionner dans une technique de pêche en particulier.

Jonathan Paris - Guide de pêche





Les pêcheurs protecteurs des cours d'eau

Les enjeux de protection du milieu aquatique sont nombreux, et il est vrai, souvent complexes. Cependant, comme nous le rappelle la dénomination de nos associations, Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique, cette protection du milieu doit être au cœur de nos préoccupations et faire partie de notre ADN.

Il ne faut pas oublier que nos rivières et plans d'eau sont les milieux récepteurs d'une surface géographique cohérente : le bassin versant. C'est-à-dire que toute activité ou action qui se déroule sur ce bassin versant peut avoir une interaction plus ou moins directe avec le cours d'eau ou le plan d'eau, que cette intervention se déroule à proximité du cours d'eau ou bien plus loin. C'est pourquoi nous devons être vigilants à ce qui se passe sur les berges, mais aussi bien au-delà!

L'imperméabilisation des sols qui favorise les apports violents et rapides d'eau en drainant les substances polluantes présentes sur ces surfaces, le défrichage des sols qui favorise le colmatage des ruisseaux et cours d'eau par une érosion rapide des sols, les intrants, les rejets de toutes natures et les captages d'eau pour les besoins anthropiques, sont autant de phénomènes qui influent de manière significative et durable sur le milieu aquatique. En dresser ici une liste exhaustive serait une mission impossible.

Tout cela pour dire que même les gestes les plus anodins et banals de notre vie quotidienne, nos activités y compris de loisirs, nos habitudes de consommation peuvent avoir un impact sur nos cours d'eau.

Il appartient à chacun d'entre nous, et encore plus à nous pêcheurs, d'être vigilant sur ces possibles impacts. Il est essentiel d'agir le plus en amont possible de toute source potentielle de dégradation des milieux. Il faut que les pêcheurs militent inlassablement auprès des décideurs et acteurs locaux, et au côté des structures locales de gestion, pour la prise en compte des enjeux liés à la protection du milieu aquatique le plus en amont possible des projets.

Nous devons participer activement et de manière constructive à la vie du territoire, ne pas être uniquement une force de protestation, mais être une force de proposition : devenir des référents locaux sur la gestion des cours d'eaux, et tout particulièrement, sur la préservation de la faune aquatique.

Sans un milieu en bonne santé, la dynamique des populations piscicoles ne peut évoluer favorablement. L'enjeu est également d'assurer la plus grande résilience de la faune et de la flore aquatique.

Si vous observez ou pensez observer des potentielles sources de dégradation ou d'atteintes du milieu naturel notamment aquatique, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre A.A.P.P.M.A. et de la Fédération Départementale de Pêche ou des structures locales de gestion des cours d'eau. Ils seront les plus à même de vous renseigner et prendre en compte vos observations et y apporter une suite appropriée.

L'avenir de nos cours d'eau et la pérennité de la pêche nous appartient. Soyons des pêcheurs acteurs de notre avenir.



Les déchets abandonnés sur le bord des routes ou dans la nature, les déchets non biodégradables jetés dans les toilettes finissent dans les cours d'eau ou sur leurs berges. Certains rejets au milieu naturel non conformes impactent les milieux aquatiques.

Les pêcheurs doivent lutter contre ces pratiques et s'associer à toutes les démarches publiques ou privées qui luttent pour changer les mentalités.



La pêche face aux changements climatiques

Les conséquences du changement climatique sur nos cours d'eau et plans d'eau sont indéniables. Ce ne sont pas les pêcheurs qui prétendront le contraire.

Les faibles débits sont de plus en plus fréquents, apparaissent de plus en plus tôt et leur durée ainsi que leur intensité sont également de plus en plus importantes. Les lacs et plans d'eau, naturels ou non, n'échappent pas à ce constat. Leur remplissage n'est plus systématique.

Outre la quantité d'eau, sa température est aussi un paramètre central à prendre en compte. En effet, même si un cours d'eau coule, la température de l'eau influence grandement les équilibres chimiques et biologiques de l'eau ce qui peut avoir des conséquences létales sur les espèces aquatiques.

Plus une eau est chaude, plus sa concentration en oxygène est faible et plus sa capacité à dissoudre l'oxygène atmosphérique diminue. Les faibles débits et une hausse des températures accentuent aussi les effets de la moindre pollution présente dans l'eau.

N'oublions pas également que la multiplication des précipitations d'intensité exceptionnelle et les crues qu'elles génèrent peuvent aussi avoir de très lourds impacts sur les habitats et les espèces aquatiques.

Nous savons tous que ces phénomènes sont liés à l'effet de serre engendré par les activités humaines. Les solutions à apporter doivent l'être à une échelle mondiale. Mais doit-on cependant rester là, inactif, impuissant, à observer cette lente agonie de nos lacs et rivières ?

L'ensemble des usagers de l'eau sont impactés. La rareté de la ressource et les intérêts divergents entre usagers en complexifient la gestion notamment en période de crise. De nombreuses structures et acteurs institutionnels travaillent à la préservation de la ressource en eau et à un partage équitable de cette dernière, en garantissant une bonne fonctionnalité des milieux aquatiques. La protection des milieux aquatiques est impérative, ce n'est pas une option facultative.

Le monde de la pêche doit aussi y prendre part. Nous sommes souvent parmi les premiers à tirer la sonnette d'alarme quand les débits des cours d'eau commencent à baisser. Mais notre rôle ne doit pas s'arrêter là.

Nous devons, chacun à notre niveau, faire preuve de pédagogie auprès du plus grand nombre d'acteurs et d'usagers de l'eau. Nous devons militer pour la préservation des zones humides, des milieux aquatiques, et de la ressource en eau, aussi bien d'un point de vue quantitatif et que d'un point de vue qualitatif. Nous ne devons pas agir seulement en période de sécheresse car c'est malheureusement souvent trop tard, mais, bien tout au long de l'année.

Nous devons également adapter notre pratique de la pêche lors des périodes d'étiage afin de ne pas accentuer la pression sur une faune piscicole déjà soumise à rude épreuve.

Durant les périodes de crises et de sécheresses intenses, bon nombre d'espèces aquatiques et, notamment piscicoles, vont subir des mortalités plus ou moins importantes. Avec le manque d'eau, les habitats se raréfient, la prédation naturelle augmente et, si on y rajoute la hausse des températures et les potentielles pollutions, les chances de survie des poissons sont fortement réduites. Je ne vous fais pas un dessin pour les zones qui s'assèchent, le résultat est sans appel.

Doit-on nous pêcheurs, ajouter notre lot de pressions à cette liste déjà longue ? En période de sécheresse, les poissons les plus résistants et dont l'habitat a moins été impacté survivront. C'est eux qui permettront, lors de la période de reproduction suivante, l'apparition d'une nouvelle génération. Cela est d'autant plus intéressant que l'on peut supposer que ce sont, génétiquement parlant, sûrement les plus aptes à résister aux sécheresses, et donc à assurer la pérennité de l'espèce dans ce contexte de changement climatique.

Il convient donc de bien réfléchir à l'impact de notre pratique sur la faune piscicole et plus particulièrement en période de sécheresse. Il en va de la pérennité de la pratique de notre loisir.

Ne pas pêcher en période défavorable sur les milieux qui souffrent, est un acte éthique et responsable. Il appartient à chacun de se poser les bonnes questions et d'adapter son comportement.

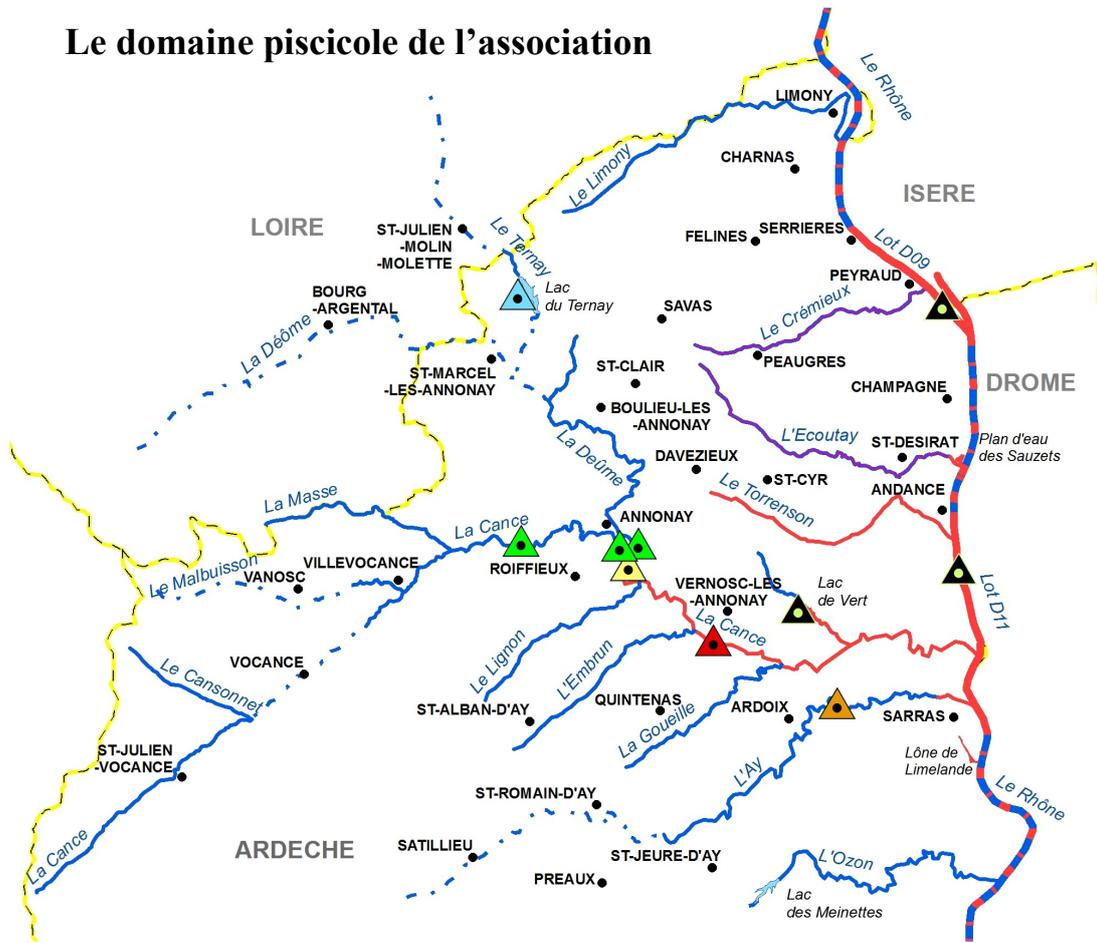
Agissons tous ensemble pour une pêche raisonnée et durable!

Débits d'étiage très faibles sur la Cance et le Crémieux





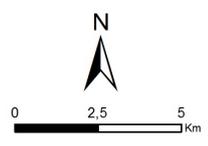
Le domaine piscicole de l'association



- Villes
- ▲ Parcours carpe de nuit
- ▲ Parcours sans tuer 1ère catégorie - mouche artificielle fouettée uniquement*
- ▲ Parcours à gestion raisonnée 2ème catégorie - prélèvement limité à deux poissons par jour - toutes techniques*
- ▲ Parcours sans tuer 2ème catégorie - toutes techniques - appât artificiel uniquement*
- ▲ Parcours sans tuer 1ère catégorie - toutes techniques - appât artificiel uniquement*
- ▲ Parcours sans tuer 2ème catégorie - carnassiers seulement - leurre artificiel uniquement*

- Eaux de 1ère catégorie
- Eaux de 1ère catégorie avec réglementation spécifique*
- - - Eaux de 1ère catégorie - AAPPMA voisins
- Eaux de 2nd catégorie
- Eaux de 2nd catégorie - AAPPMA voisins
- Limites départementales

* Consulter l'Arrêté Pêche en vigueur ou réglementation spécifique sur www.annonay-peche.com



Auteur : Gaule Annonéenne - 2017
d'après scan25 de l'IGN



Votre association vous encourage à prendre votre permis sur Internet.

Pas d'hésitation, connectez-vous sur : www.cartedepeche.fr

Choisissez ANNONAY !





Le Garde Pêche Particulier... Un passionné !

Parfois compliqué, voire ingrat, mais incontournable, le rôle du Garde Pêche Particulier est une nécessité dans une Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique. Cette personne, qui vient discuter avec vous quand vous êtes en pleine partie de pêche, qui vous coupe dans votre traque du poisson, qui peut parfois vous déranger dans votre concentration... un petit mal pour un énorme bien !

Car le Garde Pêche Particulier est avant tout un bénévole passionné, qui a fait le choix de troquer sa canne pour assurer une mission statutaire des associations. Après avoir passé deux modules de formation, et prêté serment devant un tribunal, il va revêtir sa tenue et arpenter le territoire de l'association dont il a le commissionnement. Sa mission n'est pas de faire du chiffre en dressant des procès-verbaux aux pêcheurs en infraction, même s'il peut être amené à le faire si nécessaire. Il a avant tout un rôle d'échange et d'information auprès du pêcheur qu'il va rencontrer au bord de l'eau. Il est souvent le premier contact entre le pêcheur et l'association dont il est commissionné. Il pourra donc répondre à vos interrogations en matière de réglementation, vous informer des actualités de l'association, parfois vous donner des conseils sur les tendances ou les bons coins. Il est une réelle sentinelle des milieux aquatiques qui connaît le domaine piscicole comme sa poche.

Finalement, rares seront les pêcheurs qui jugeront leur rencontre avec le Garde Pêche Particulier comme dérangeante ou comme une perte de temps. C'est tout l'inverse! Nombreux sont les pêcheurs contents d'avoir été contrôlés, d'avoir enfin pu présenter leur carte de pêche, d'avoir pu poser leurs questions, parfois faire leurs remarques aussi constructives que cela puisse être.

La prochaine fois que vous verrez ce passionné au bord de l'eau, n'hésitez pas à lui réserver un bon accueil, à discuter, échanger et lui faire part de vos observations. Et si comme lui, vous souhaitez vous investir en devenant Garde Pêche Particulier, votre association se fera un plaisir de vous expliquer la démarche à suivre.

Une bonne dynamique pour le « Club Mouche »

Depuis octobre, les rendez-vous hebdomadaires du club ont repris au local de Fontanes les mardis soir de 18H30 à 20H00. Au programme, montages de mouches de pêche, notions d'entomologie, cours de lancer, organisation de sorties de pêche, participations aux activités de nettoyages des berges, panneautages, etc... organisés par La Gaule Annonéenne. L'ambiance se veut amicale mais pédagogique, l'objectif étant de permettre aux personnes de tout âge d'acquérir de l'autonomie, de la technique et de partager la passion de la pêche à la mouche.

Le bureau a été renouvelé début janvier. Christian Pezzotta, nouveau Président, ainsi que son équipe, souhaitent redonner un élan au club. Une réflexion doit être menée pour toucher plus de jeunes, pour mieux les intéresser. Ce sont les pêcheurs de demain et les futurs membres de notre association. Les adhérents sont aussi encouragés à participer aux actions de La Gaule Annonéenne et à œuvrer pour la sauvegarde des milieux aquatiques. Les pêcheurs doivent être avant tout des sentinelles de l'environnement.

N'hésitez pas à nous rejoindre, contactez Christian Pezzotta au 06 30 04 67 57 ou écrivez nous sur le site de La Gaule Annonéenne!



Nos coordonnées

A.A.P.M.A. LA GAULE ANNONÉENNE
Ex-Ecole maternelle - Bernaudin
07100 ANNONAY

Site Internet : www.annonay-peche.com
Courriel : gaule.annoncee@wanadoo.fr

Suivez-nous sur Facebook



Président : Fred DE ANGELIS 06 08 02 42 49
Secrétaire : Jérémie SASTRE 06 26 38 38 69

Fédération de Pêche de l'Ardèche

Site Internet : www.peche-ardeche.com
Courriel : accueil.federation@peche-ardeche.com
Président : Marc DOAT
Directeur : Christian BOUCANSAUD
Secrétariat : 04 75 37 09 68

Assemblée Générale

AG ordinaire :
Vendredi 20 janvier 2023, 19H00

Membres du Conseil d'Administration

Frédéric DE ANGELIS (*Président*)
Didier DUCLAUT (*Vice-Président*)
Patrick PACHOT (*Trésorier*)
Jérémie SASTRE (*Secrétaire*)
Didier MOREL
Mickaël MEYRAND
Fernand DE CASTRO
Emmanuel ROLETTI
Christophe GALDEMAS
Jérémie ALLEON
Jonathan PARIS
Johann FOMBONNE
Sofiane ZOUAOU
Jean Luc PRAY
Bruno PERRIER
Joann GUILLERMET
Christian LEFEVRE
Cyrille MARGIRIER

Garderie

Sylvain SOUVIGNET (*Garde Fédéral*)
Denis GARNODON
William BRUNET
Dragoshi HAGRULLA

Consignes en cas de pollution

Ne pas se précipiter, téléphoner en priorité à :

L'O.F.B. (Office Français pour la Biodiversité)
Tél. : 04 75 29 06 93

Au garde de l'O.F.B. du secteur
Pascal LAQUET Tél. : 06 72 08 14 65

Au C.O.D.I.S. (Centre Opérationnel
Départemental d'Incendie et de Secours)
Tél. : 04 75 66 36 36

A la Fédération de Pêche de l'Ardèche
Tél. : 04 75 37 09 68

Si possible, prendre des photos